



**BOURSE DE DOCTORAT « MUSIQUE EN FRANCE (1870-1950) »**

**BOURSE DE MAÎTRISE « MUSIQUE EN FRANCE (1870-1950) »**

**Équipe « Musique en France (1870-1950) : discours et idéologies »**

**Laboratoire Musique, histoire et société**

**Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique**

Dans le cadre de ses activités et grâce au soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC), du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, l'Équipe de recherche sur la musique en France (1870-1950) (ÉMF) du Laboratoire musique, histoire et société (LMHS) ouvre un concours pour une bourse de doctorat de 15 000\$<sup>1</sup> par année pendant deux ans et pour une bourse de maîtrise de 8 000\$ par année pendant deux ans. Le concours est ouvert aux citoyens canadiens et étrangers qui souhaitent entreprendre un programme d'études de doctorat ou de maîtrise à temps plein sur la musique en France entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Les sujets pourront concerner la musique de chambre, la musique symphonique, la musique de scène (opéra, ballet, théâtre), la musique de film, la radio, la presse musicale, les écrits de compositeurs, les institutions musicales ou l'esthétique musicale, et inclure des recherches interdisciplinaires faisant appel aux beaux-arts et/ou aux différentes branches des sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie, politique, religion, etc.). Les candidats qui postulent pour une bourse de doctorat doivent choisir un directeur de recherche au sein des membres de l'équipe de professeurs à la Faculté de musique de l'Université de Montréal; les candidats qui postulent pour une bourse de maîtrise peuvent choisir un directeur de recherche au sein des membres de l'équipe dont l'université offre un programme de maîtrise; en fonction du thème de leur projet de recherche, ils pourront également demander une codirection afin de bénéficier de l'expertise de plus d'un membre de l'équipe.

---

<sup>1</sup> La bourse est constituée de deux montants : 12 000\$ émanant de l'ÉMF et 3000\$ du fonds de bourses FESP de la Faculté de musique de l'Université de Montréal.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX BOURSES

Les candidats devront répondre aux exigences d'admission du programme de doctorat en musicologie de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, ou du programme de maîtrise de l'institution choisie et soumettre un dossier d'admission.

Conditionnellement à l'obtention des fonds du FRQ-SC par l'Équipe, la bourse de doctorat sera renouvelable une troisième année à la suite du dépôt d'un rapport d'activités et dans la mesure où le directeur de recherche recommande le renouvellement de la bourse.

Pour les candidats admissibles aux concours de bourses de doctorat et de maîtrise du FRQ-SC et/ou du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), l'obtention de la bourse sera conditionnelle à l'engagement, de la part du ou de la récipiendaire, à déposer une demande de bourse à au moins l'un de ces deux organismes pour la deuxième année de son programme d'étude.

Les bourses de l'ÉMF pourront être cumulées avec des charges de cours, des contrats d'auxiliaire de recherche et d'autres bourses d'excellence, à l'exception des bourses de doctorat du FRQ-SC et du CRSH.

Le programme de doctorat de l'ÉMF pourrait être conçu sur le principe d'une cotutelle avec une université étrangère avec laquelle l'Université de Montréal a une entente de partenariat. Cependant, l'université d'attache devra être l'université de Montréal et le récipiendaire devra passer au moins la moitié de la période d'étude au doctorat à l'Université de Montréal.

Le programme d'étude devra débuter au trimestre d'automne 2017 ou au trimestre d'hiver 2018.

Les dossiers de candidature comprendront les documents suivants :

- Le formulaire de demande de bourse dûment rempli disponible [ici](#);
- Une lettre de motivation;
- Un CV (avec liste des publications);
- Trois lettres de recommandation (à remplir à partir du formulaire disponible à cet effet, disponible [ici](#)) à faire parvenir en version électronique directement à l'OICRM par les répondants;
- Une copie électronique du mémoire de maîtrise (master 1 et 2) pour une demande de bourse de doctorat;
- Une copie électronique d'un article publié dans une revue avec comité de lecture ou équivalent si applicable;
- Une description du projet de recherche (incluant contexte, problématique, méthodologie, contribution au développement des connaissances, perspectives pour la carrière – 5 pages maximum pour une demande de bourse au doctorat et 3 pages maximum pour une demande de bourse de maîtrise).

Les dossiers doivent être envoyés en version électronique à Madame Christine Paré, **au plus tard le 5 mai 2017, 17h** à l'adresse suivante : [christine.pare@umontreal.ca](mailto:christine.pare@umontreal.ca)

Pour toute information, contacter Michel Duchesneau : [michel.duchesneau@umontreal.ca](mailto:michel.duchesneau@umontreal.ca)

**Liste des membres de l'Équipe qui peuvent agir comme directeur de recherche (bourse de doctorat) :**

Marie-Hélène Benoit-Otis, Faculté de musique, Université de Montréal  
Sylvain Caron, Faculté de musique, Université de Montréal  
François de Médicis, Faculté de musique, Université de Montréal  
Michel Duchesneau, Faculté de musique, Université de Montréal

**Liste des membres de l'Équipe qui peuvent agir comme directeur de recherche (bourse de maîtrise) :**

Marie-Hélène Benoit-Otis, Faculté de musique, Université de Montréal  
Sylvain Caron, Faculté de musique, Université de Montréal  
François de Médicis, Faculté de musique, Université de Montréal  
Michel Duchesneau, Faculté de musique, Université de Montréal  
Steven Huebner, École de musique Schulich, Université McGill  
Christopher Moore, École de musique, Université d'Ottawa

**Liste des membres de l'Équipe qui peuvent agir comme codirecteur (bourse de doctorat) :**

Jean Boivin, École de musique, Université de Sherbrooke  
Catrina Flint, Département de musique, Collège Vanier  
Steven Huebner, École de musique Schulich, Université McGill  
Sylvia L'Écuyer, Faculté de musique, Université de Montréal  
Jacinthe Harbec, École de musique, Université de Sherbrooke  
Christopher Moore, École de musique, Université d'Ottawa  
Sabina Ratner, Faculté de musique, Université de Montréal